

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 1

Artikel: Équipes à l'étranger : les problèmes qu'il faut connaître
Autor: Baumann, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

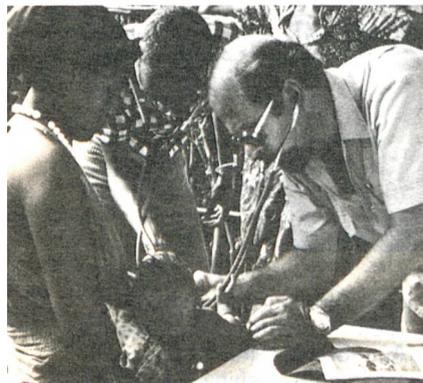
AIDER

Equipes à l'étranger: les problèmes qu'il faut connaître

Imaginons que vous soyez jeune (25 à 35 ans environ), en bonne santé, maîtrisant bien votre profession de médecin, de technicien ou d'administrateur et que vous aspiriez irrésistiblement à vous dévouer pour le tiers monde. Cela suffit-il pour partir dans la demi-heure qui suit? Malheureusement non.

Par Bertrand Baumann

Si vous êtes médecin ou infirmière (professions les plus recherchées), on exigera de vous des connaissances de médecine tropicale, par exemple, et plus généralement des notions sur les problèmes de santé des pays en voie de développement. De plus, vous n'êtes pas envoyé à seule fin



A l'étranger, le délégué se considère souvent comme un homme de terrain.

de soigner mais aussi pour transmettre vos connaissances au personnel local qui prendra la relève ou à la population. Des qualités pédagogiques sont donc indispensables.

Si vous êtes administrateur ou technicien, outre votre expérience professionnelle (comptable, mécanicien, etc.), vous serez nettement avantagé si vous avez déjà vécu dans un pays du tiers monde, mieux encore si vous y avez déjà travaillé. Cela signifie que vous avez des contacts sur le terrain, que vous connaissez

tous les arcanes des administrations de ces pays et qu'en cas de besoin vous savez frapper à la bonne porte.

Bref, des critères qui peuvent paraître très sélectifs, et qui aboutissent à une certaine professionnalisation du délégué: on préfère avoir recours au vieux baroudeur de l'aide au développement qu'au jeune frais émoulu de l'université. Les organisations d'entraide, en effet, ne peuvent pas pren-

fonctions de négociateur, gestionnaire, mécanicien, expert de terrain, chauffeur, mécanicien, etc. Dans le cadre de la conduite d'un projet à plus long terme, le caractère d'urgence est moins marqué. Mais les difficultés n'en sont pas moins grandes et exigent autant d'habileté et de persévérance. Il y a d'abord les objectifs du projet, que vous êtes chargé de réaliser. Il ne s'agit pas, une fois sur le terrain, de

légué se considère souvent comme un homme de terrain, qui prend en horreur tout ce qui peut entraver son action: rapports et comptes rendus (surtout financiers) arrivent en retard.

A cela s'ajoute des problèmes internes: le délégué arrive souvent isolément au milieu d'une équipe qui travaille déjà sur place depuis un certain temps. Il lui faudra s'adapter, se faire admettre. Les qualités humaines sont dans ce cas aussi importantes que les qualités professionnelles.

Et si nous parlons du retour. Votre contrat s'étend sur quelques mois, parfois une année ou plus. Une période de votre vie où vous avez vécu «intensément», et c'est un euphémisme. Les conditions étaient tellement différentes qu'il y a de grandes chances pour que vous soyez atteints du «syndrome du retour» qui se traduit par les symptômes suivants: malaise, impression d'être déraciné, crise d'appartenance, incapacité de se réintégrer aux normes de votre pays d'origine, choc devant l'abondance et l'insouciance de notre société de consommation. Si en plus vous êtes médecin, vous savez que cette expérience n'est pas reconnue et qu'on considérera cet engagement, si noble soit-il, comme une parenthèse dans votre carrière (vos camarades d'Uni auront pris quelques longueurs d'avance sur vous et auront gravi les premiers échelons d'une longue ascension).

Votre élan est retombé? Non, car si vous désirez partir, vous pouvez essayer de vous préparer intensivement. C'est d'ailleurs ce que conseillent toutes les organisations d'entraide: lire des ouvrages, la presse, des revues spécialisées consacrées aux problèmes du tiers monde, en attendant un beau jour que soit mise sur pied une formation consacrée à toutes les organisations d'entraide. □

DÉLÉGUÉ: UN MÉTIER QUI S'APPREND?

Les organisations d'entraide étant obligées d'envoyer sur le terrain des personnes compétentes, l'expérience ou une formation préalable sont de plus en plus exigées des candidats.

Quelques organisations ou instituts universitaires proposent des cours de perfectionnement consacrés à l'aide au développement et à la coopération. En voici quelques-uns:

L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich offre un cours d'une année, appelé Nadel, qui s'adresse aux personnes déjà en possession d'un titre universitaire.

La Direction, de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, organisme public, et Interteam, organisation privée, offrent également des cours de préparation pour les futurs délégués.

Signalons enfin pour les médecins les cours de médecine tropicale du célèbre Institut tropical suisse à Bâle ou ceux de la faculté de médecine de l'Université de Genève, qui s'adressent également aux infirmières ou aux membres d'autres professions soignantes.

dre le risque d'essayer des candidats jusqu'à ce qu'elles trouvent la bonne personne. Généralement, l'organisation d'entraide – surtout dans le cas des opérations de secours – est pressée par le temps et la gravité de la situation: tel pays d'Afrique connaît une situation d'urgence, tel pays d'Asie est confronté à un afflux de réfugiés qui nécessite le renforcement immédiat de l'assistance médicale.

C'est, en effet, sur le terrain que les difficultés commencent. Outre les problèmes d'adaptation au climat, à la nourriture, aux conditions de vie souvent précaires, aux horaires de travail déréglés, le délégué devra faire face très vite à de nombreux problèmes professionnels. Les pays connaissant des situations de crise, tant politiques qu'économiques, ne sont pas à la pointe du progrès côté équipement ou infrastructures: les routes sont en mauvais état, le matériel défectueux, les pouvoirs publics débordés. Le délégué devra alors se montrer polyvalent, assumant tour à tour les

pratiquer votre propre politique d'aide au développement surtout si elle contredit les principes de l'organisation qui vous envoie. Mais vous êtes aussi là pour rester vigilant et prêt à évaluer et à faire admettre certaines adaptations. Vous serez pour cela un très bon observateur: il vous faudra vous rendre compte comment le projet «passe» sur le terrain, comment il s'insère dans les habitudes des populations locales (un point auquel presque toutes les organisations d'entraide tiennent particulièrement). Ceci suppose que vous vous familiarisiez très vite avec les mentalités locales.

Bien que vous soyez pris dans le feu de l'action, vous devrez régulièrement rendre compte de votre activité, satisfaire aux exigences administratives et financières de l'institution qui vous envoie, laquelle d'ailleurs doit aussi rendre compte de l'utilisation qu'elle fait de l'argent public ou de celui de ses donateurs. C'est généralement là où le bât blesse. A l'étranger, le dé-